

/// PRÉSENTATION

L'animateur de loisir sportif répond à un besoin d'emploi correspondant à une situation professionnelle spécifique au secteur visé par la qualification. Ce CQP contribue à la structuration et à la professionnalisation de la branche du sport. Il facilite l'accès aux autres diplômes du secteur.

/// PRÉREQUIS

- ✓ Être titulaire du PSC1 ou équivalent ;
- ✓ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an ;
- ✓ Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation ;
- ✓ Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation.

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en alternant les périodes se faisant en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail via les actions de formation conventionnées par la Région Île-de-France.

/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

6 mois

/// DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- ✓ Educateur en activités sportives.

